

CIRE LORRAINE-ALSACE

E

Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 26 septembre 2013 (semaines 37 et 38)

| Sommaire |

Avec la fin de la période estivale, ce bulletin va clore la surveillance des allergies dans les Points Epidémiologiques.

Les différents chapitres développés dans ce bulletin sont donc les suivants :

- L'analyse de l'activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse au cours des 4 dernières semaines (p.2);
- Le suivi épidémiologique
 - de l'asthme (p.3);
 - des allergies (p.4);
- La surveillance de la mortalité à partir des données transmises par l'Insee (p.5);
- Un rappel des modalités de signalement des événements sanitaires au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace (p.5).

| Faits marquants |

- ⇒ Au cours des deux dernières semaines, les nombres de diagnostics d'asthme posés par les deux associations SOS médecins de la région restent dans les fluctuations habituelles.
- ⇒ En semaine 37 et 38, le nombre d'allergies est en diminution. D'après le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), le risque allergique est faible pour la région.

| Actualités |

Sur le site internet de l'InVS:

- Bulletin hebdomadaire international (BHI)
- Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins

Sur le site internet du RNSA : <u>Bulletin Allergo Pollinique n°38 du 27 septembre 2013</u>

| Médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

Dtot = total des diagnostics codés

D<1 = total des diagnostics codés pour des enfants de moins de 1 an

D>75 = total des diagnostics codés pour des adultes de plus de 75 ans

Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

SOS Médecins Strasbourg 67

	Semaine					
	S35-13	S36-13	S37-13	S38-13		
Dtot	911	1045	1150	1195		
	→	→	→	→		
D<1	37	40	41	43		
	→	→	→	→		
D>75	135	122	134	143		
	→	→	→	→		
Dhsop	80	75	79	77		
	→	→	→	→		

SOS Médecins Mulhouse 68

	Semaine				
	S35-13	S36-13	S37-13	S38-13	
Dtot	453	550	627	622	
	→	→	→	→	
D<1	16	27	28	44	
	→	→	→	7	
D>75	45	46	58	43	
	2	→	→	→	
Dhsop	25	31	40	33	
	→	→	→	→	

Au cours des deux dernières semaines, les différents indicateurs de suivi d'activité des associations SOS Médecins d'Alsace sont stables.

Seul le nombre de passage des moins de 1 ans à augmenté pour l'association SOS médecins de Mulhouse, restant cependant à un effectif faible.

Les associations SOS Médecins assurent une médecine d'urgence et la permanence des soins en zone urbaine et périurbaine.

En Alsace il existe deux associations SOS Médecins, à Strasbourg et à Mulhouse.

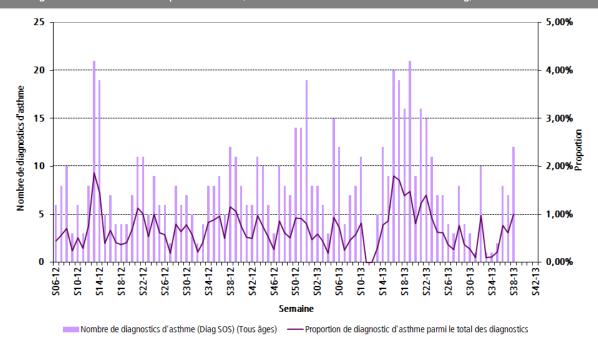
Les données relatives à l'activité des associations SOS Médecins sont transmises en continu au siège de l'InVS.

Légende des tableaux :

- Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
- Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
- Diminution significative par rapport aux 3 semaines
 - Données insuffisantes pour calculer la tendance

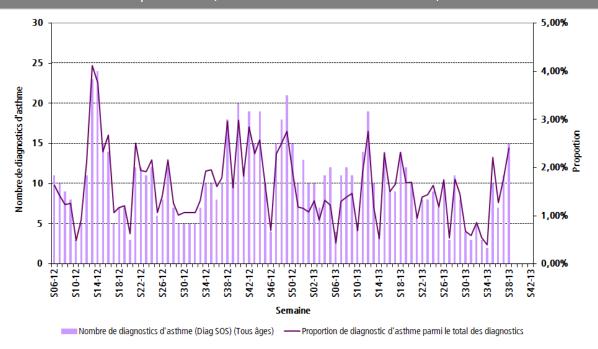
| Surveillance de l'asthme |

| Figure 1 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 22 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

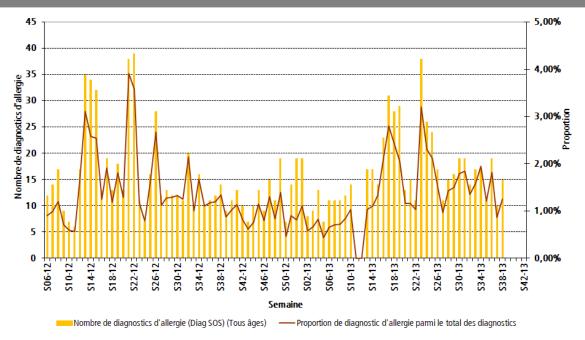
| Figure 2 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics asthme, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 22 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)



Au cours des deux dernières semaines, les nombres de diagnostics d'asthme posés par les deux associations SOS médecins de la région est en augmentation.

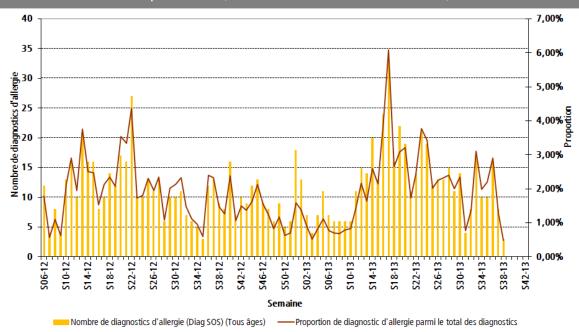
En semaine 38, la proportion de ces diagnostics restait inférieure à 1% pour l'association SOS médecins Strasbourg et inférieure à 2,5% pour l'association de SOS Mulhouse.

| Figure 3 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Strasbourg - 6 février 2012 au 22 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Strasbourg)



Les données de l'association SOS Médecins de Strasbourg sont indisponibles en semaines 11 et 12 et incomplètes en semaine 15.

| Figure 4 | Distribution du nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie, tous âges, pour l'association SOS Médecins de Mulhouse - 6 février 2012 au 22 septembre 2013 (Source : Association SOS Médecins Mulhouse)

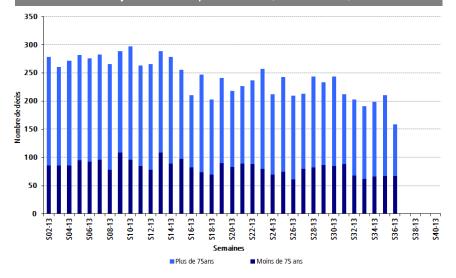


Pour l'association de Strasbourg depuis le 6 février 2012, le nombre hebdomadaire d'allergie a varié de 5 à 39 diagnostics, représentant moins de 4% des diagnostics posés par l'association. Des pics ont été observés au printemps (semaines 13 et 21 en 2012; semaines 17 et 23 en 2013). Au cours des deux dernières semaines, le nombre hebdomadaire d'allergies diagnostiquées est compris entre 10 et 15 cas; marquant une tendance à la diminution.

Pour l'association de Mulhouse, depuis le 6 février 2012, le nombre hebdomadaire d'allergie a varié de 3 à 33 diagnostics, représentant de moins de 1% à 6% des diagnostics de l'association. Des pics ont été observés au printemps (semaines 13 et 22 de 2012 et semaine 17 de 2013). Au cours des deux dernières semaines, une diminution prononcée est observée avec 8 et 3 diagnostics d'allergies.

Surveillance de la mortalité |

| Figure 5 | Nombre de décès chez les personnes âgées de plus ou de moins de 75 ans en Alsace du 7 janvier au 22 septembre 2013 (Source : Insee)



En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les délais de transmission des donnés relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données des semaines 35 et 36 sont incomplètes et donc non interprétables.

Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33

Ainsi que par une notification écrite :

- par fax au 03 59 81 37 19
- par mail à l'adresse suivante : <u>ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr</u>

Partenaire de la surveillance en Alsace





Sentinelles









Si vous souhaitez être destinataire du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr

Tous les numéros du Point Epidémiologique Alsace sont téléchargeables sur le site de l'ARS d'Alsace: http://www.ars.alsace.sante.fr/Publications.124763.0.html et sur le site de l'InVS: http:// www.invs.sante.fr/

Le point épidémiologique du 26 septembre 2013 | Surveillance épidémiologique de la Cire Lorraine-Alsace | Page 5

Directeur de la publication :

Dr Françoise Weber, Directrice générale de l'Institut de veille sanitaire

Rédactrice en chef :

Christine Meffre, Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

Comité de rédaction :

Virginie Bier Oriane Broustal Camille Gravelier Claire Janin Sophie Raguet Lucie Schapman Frédérique Viller

Diffusion

54036 Nancy Cedex

Mail: ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr